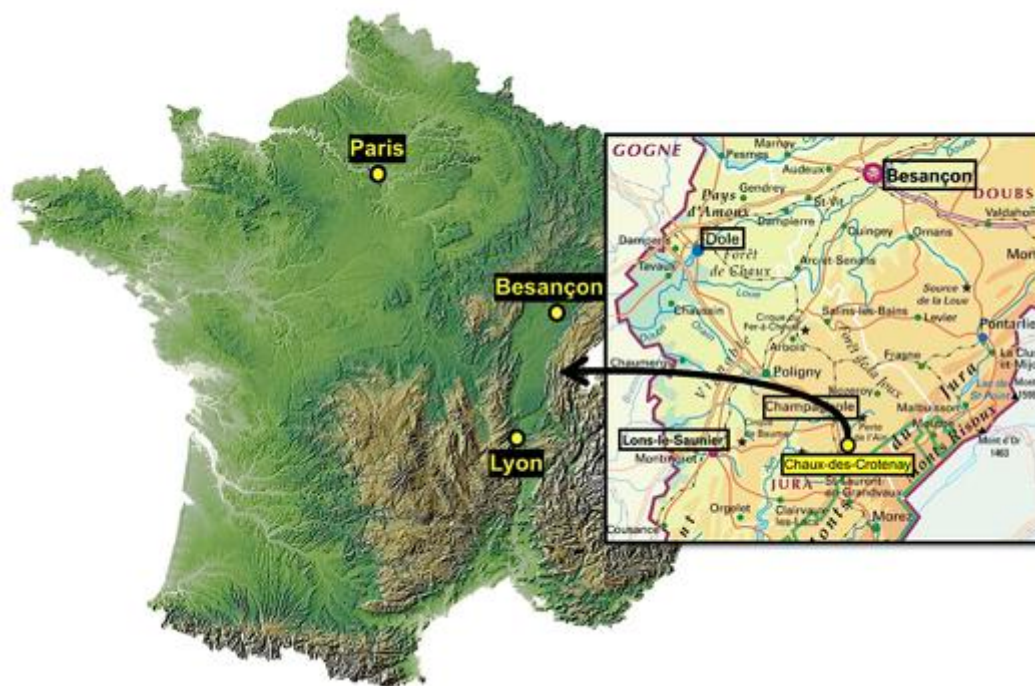


Le château médiéval de Chaux-des-Crotenay


ArchéoJuraSites

Mission : un château remarquable à connaître et sauvegarder

ArchéoJuraSites, association reconnue d'intérêt général, a pour mission de connaître, mettre en valeur et préserver le patrimoine historique, archéologique et naturel du territoire structuré par les vallées de la Lemme, de la Saine et de la haute vallée de l'Ain. Son action se place dans la continuité des travaux des grands érudits régionaux (Gilbert Cousin, Désiré Monnier, Alphonse Rousset, Louis-Abel Girardot, René Chambelland...).



Dès 2010, est entreprise une opération de toute première importance qui porte sur les vestiges du château médiéval de Chaux-des-Crotenay, à 10 km au sud de Champagnole. Une étude et des fouilles archéologiques autorisées ont permis de révéler une partie des structures de ce monument tout à fait particulier dans le paysage castral franc-comtois. La mission confiée spécifiquement au Collège "Château médiéval de Chaux-des-Crotenay" de l'association consiste à développer un ambitieux programme pluriannuel d'action en lien étroit avec la propriétaire du château, Mme Katia Turnier, avec l'archéologue en charge des fouilles, M. Stéphane Guyot, et avec diverses collectivités locales (Département du Jura, communes de Chaux-des-Crotenay, Entre-deux-Monts et des Planches-en-Montagne) qui participent au financement des travaux.

Ces investigations réalisées de façon continue, motivée et dévouée par l'équipe de fouilleurs bénévoles, rendent aujourd'hui toute sa noblesse à ce château qui se caractérise par son importante superficie et qui comprend un très original pont dormant courbe ainsi qu'un pont-levis à basculement arrière.



Localisation et situation

Le château situé au lieu-dit "Le Champ-des-Mottes" est implanté au sud du bourg et de l'église paroissiale Sainte-Marguerite. Il occupe l'extrémité septentrionale d'une éminence naturelle triangulaire dominant de 50 à 80 m les terrains en contrebas. Comme le montre la vue LiDAR 2017 ci-contre, cette butte abritait non seulement le château mais aussi des constructions annexes modernes et probablement l'ancien bourg castral.

Le site s'avère stratégiquement bien localisé, contrôlant les accès au plateau supérieur du Haut Jura et à la Suisse. L'érudit jurassien Gilbert Cousin, secrétaire particulier d'Érasme, n'hésite pas à évoquer une "célèbre citadelle, située de façon optimale sur une haute montagne, fortifiée à la fois par la nature et par les hommes" (*Brevis ac dilucida Burgundiae superioris, quae Comitatus nomine censetur, descriptio*, 1552).

Historique

La construction ou le renforcement (après 1186) du château de Chaux-des-Crotenay intervient après le mariage de Simon de Commercy avec Nicolette de Salins. Leur petit fils Gaucher II fait allégeance à Hugues de Bourgogne, en 1286, pour les territoires des Escrotenay et de Cize. Jean de Chalon, fin tacticien, se marie avec Laure de Commercy : cet homme, marié trois fois, a engendré les trois grandes familles qui régneront sur la Franche-Comté (comtes palatins de Bourgogne, les Chalon-Auxerre et les Chalon-Arlay). Jean de Chalon, regroupe ses biens et terres autour de Salins-les-Bains. Puis le château se transmet par mariage à la famille d'Arbon, vassale des Vienne. C'est aux environs du XIII^e siècle que les familles ennemies des Vienne et des Chalon se rapprochent. Etienne d'Arbon affranchit les habitants de Cize en 1356 : c'est dans cet acte que l'on trouve la plus ancienne mention du château de Chaux-des-Crotenay.

En 1393, le mariage entre Jacques d'Arbon et Anne du Quart amène les villages de Crans et de la Perrena dans la seigneurie de Chaux-des-Crotenay. Toujours par mariage, la châtellenie passe dans la famille de Grandvillard (territoire de Belfort), puis dans celle de Poupet. Guillaume de Poupet, marié en 1472 avec Louise de Clermont, est receveur de Charles Le Téméraire ; il reçoit Marguerite d'York en son château de Chaux. Leur fils Charles de Poupet, futur membre du conseil de la Régence de Charles Quint, reçoit Philippe II "Le Beau" (1503) ; en 1526, il organise le mariage de Charles Quint (régent à partir de 1516) avec Isabelle de Portugal (future épouse de Charles le Téméraire). La seigneurie est alors transmise à son fils Jean. À cette époque, le château est réputé pour son exceptionnelle bibliothèque. L'épouse de Jean de Poupet, Antoinette de Montmartin, femme de qualité et de grande érudition, meurt en couches à la cour de Flandre ; son corps est rapatrié en l'église de Mouthier-le-Vieillard à Poligny, où son gisant est encore visible. Son frère Guillaume (abbé de Balerne et de Baume-les-Messieurs) hérite de la seigneurie et la transmet à son neveu Antoine de la Baulme, Comte de Saint-Amour.



Armes de Guillaume de Poupet
Église de Chaux-des-Crotenay

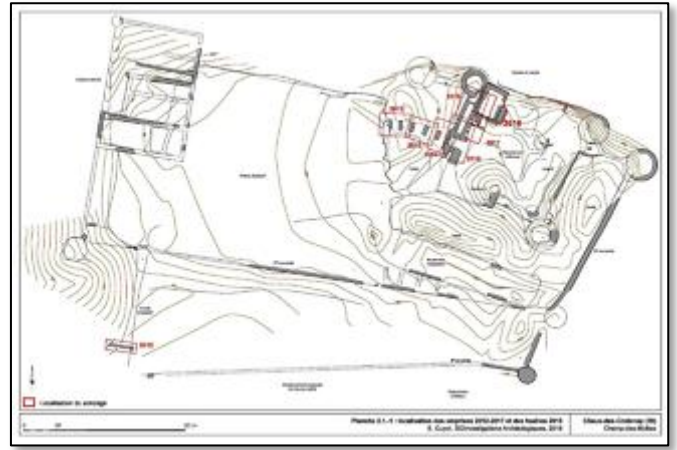


Cette famille transforme cette seigneurie en baronnie, mais la laissera périr. Cependant, ce sont les guerres qui auront raison de la forteresse. Durant l'année 1639, le château est assiégé et occupé par les Français, les Allemands et les Suédois pendant quelques semaines. Il est repris plus tard par les Franchs-Comtois de César du Saix, baron d'Arnans qui en est nommé gouverneur. C'est après les conquêtes de Louis XIV, en 1674, qu'une ordonnance du Roi de France impose le démantèlement du château en 1691. Le château est démonté par l'entrepreneur François Liboz, notable de la Chaux-des-Crotenay. La famille Fremiot rachète par la suite la totalité des terres de cette seigneurie en 1724. En 1726, ils obtiennent la permission de tenir fief. Ce seront les derniers seigneurs de Chaux-des-Crotenay et de Cize. En 1778, Jean-Baptiste Guérillot, lieutenant des maréchaux de France (anobli en 1771), rachète les terres, qui resteront dans la famille Guérillot, jusqu'au décès de la dernière descendante, en 2014.

Chronologie des fouilles

En 2008, Thierry Pasteur souhaite étudier et sauvegarder le site du château. Dans cette optique, il prend contact avec la propriétaire et l'association ArchéoJurassites pour élaborer une étude archéologique.

En 2009, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) est informée du projet. Lors d'une réunion ouverte au public à Chau-des-Crotenay est présenté le projet de sauvegarde du château, dans le but de mobiliser les premiers bénévoles.



En 2010-2011, un important débroussaillage est entrepris dans la perspective de futures fouilles archéologiques. Les premiers documents sont recueillis grâce à Jean-Pierre Fumey. Le Service Régional de l'Archéologie autorise l'étude sous le contrôle de Stéphane Guyot (Docteur en archéologie médiévale-moderne diplômé de l'EHESS de Paris). Il en résulte un état des lieux de l'existant (escalier hélicoïdal au centre de la haute cour, par exemple) et un relevé détaillé des vestiges en plan et en élévation. Un axe de recherche archéologique est défini, en accord avec l'archéologue : "la circulation dans les châteaux" (photo ci-dessous : chemin pavé).



En 2012 des sondages sont effectués sur les accès. Le premier est réalisé sur le chemin au-devant de la porterie du château moderne. Ce sondage, peu profond, permet de mettre au jour une voie d'accès pavée dont le mode constructif se révèle assez complexe. Le second est réalisé au fond du fossé, a priori primitif, du château.



Entre 2013 et 2015, les recherches sont dédiées à l'étude des deux parties du pont. Tout d'abord, l'étude du pont dormant courbe démontre que sa construction s'est déroulée en deux phases, suite à l'agrandissement du fossé côté place d'armes. Ensuite, la fouille de la porterie indique que la seconde partie est un pont-levis à basculement par l'arrière, très peu étudié.

En 2016 est réalisée la fouille du couloir nord, comprenant une chambre de tir et une porte.

En 2017 est fouillée une partie de la cour pavée. Sont dégagés l'escalier à vis et la porte hagioscopique murée.

En 2018 est réalisé le dégagement de la salle nord et d'une cave voûtée : une datation au carbone 14 de 2 planchers les situe entre 1300-1369 et 1164-1265.



État des fouilles fin 2018

Les fouilles doivent se poursuivre en 2019 et continuer vers la tour nord puis...

Vie du chantier : aperçus photographiques



Activités. Travaux de chantier le samedi, deux fois par mois, dans la bonne humeur.



Convivialité. Repas pris en commun sur le site, en plein air ou à l'abri.



Partage. Des visites sont régulièrement organisées pour présenter le château et les fouilles (Journée Portes Ouvertes ArchéoJuraSites, Journées Européennes du Patrimoine ou sur demande).

Pour en savoir plus



GUYOT S., PASTEUR T., PIQUE V. (2016) – Le château de Chaux-des-Crotenay (Jura). Résultats des fouilles archéologiques 2012-2015. Suivi de : Historique de la Franche-Comté et du château de Chaux-des-Crotenay, Cahier ArchéoJuraSites, n°2, 28 p.

Pour toute demande de visite de groupe, nous contacter.

Avertissement

L'accès au site (château sur propriété privée) et au chantier de fouille est strictement interdit, sauf dans le cadre des visites de groupes organisées par ArchéoJuraSites. L'association réproouve formellement les agissements d'individus ou groupes mettant en péril le patrimoine archéologique local du fait de destructions et pillages de structures (tertres, monuments...) ou de prospections sauvages et illégales (détecteurs de métaux...).

Bandeau de titre : fosse du pont-levis à basculement arrière.

ArchéoJuraSites
24, Grande Rue
39150 CHAUX-DES-CROTENAY
info@archeojurasites.org
http://www.archeojurasites